

Formation aux Premiers Secours Canin et Félin

Durée

14 heures de face à face pédagogique (hors temps de pause).

Cadre

Préavies

Prérequis

Age minimum : 14 ans (accompagné d'une personne majeure).

Stagiaires

Grand public et/ou plus spécifiquement les professionnels. Passionnés du milieu canin et félin, propriétaires de chien(s) et de chat(s), maitres-chiens, assistants vétérinaires, membres d'un club canin/félin... Cette formation est ouverte aux personnes en situation de handicap, si elles ne peuvent venir avec un accompagnant, une solution adaptée sera proposée par l'équipe pédagogique.

Nombre de stagiaires

10 à 14 apprenants (10 chiens maximum).

Nombre de chiens ou de chats

Les chiens sociabilisé (pas de femelle en chaleur) sont les bienvenus sous condition d'acceptation du propriétaire de la salle de formation ou du club animalier nous accueillant. Pour les chats, il en est de même en fonction de la configuration des salles de formation (sécurité). Nous contacter pour une formation purement féline.

Encadrement

Un formateur en premiers secours canin et félin habilité par le ministère de l'Agriculture.

Objectif général

Cette formation a pour finalité de permettre la compréhension et la réalisation des gestes de premiers secours destinés à préserver la vie d'un chien ou d'un chat. Cela afin de permettre une prise en charge dans les meilleures conditions par un vétérinaire tout en prenant en compte le cadre législatif et la limite de ses compétences. En outre, cette formation est une plus-value incontournable pour un professionnel animalier, permettant l'affichage de compétence rassurant la clientèle quant à la prise en charge d'un animal blessé.

Contenu

Il est spécifique aux Premiers Secours Canin et Félin conforme au référentiel de compétence validé. Alternance de théorie et d'ateliers pratiques dans la bienveillance et le respect des animaux présents :

- Le cadre législatif et les responsabilités
- Le matériel
- La protection
- L'organisme, le comportement et la physiologie du chat et du chien
- Le bilan et l'alerte
- L'obstruction aiguë des voies aériennes
- Les hémorragies
- Les traumatismes (brûlures, plaies, atteintes traumatiques osseuses ou articulaires)
- Les atteintes circonstancielles (empoisonnements, coup de chaleur, SDTE, crises convulsives, ...)
- Le bilan vital
- Le bilan d'urgence vitale
- Les détresses vitales
- Mises en situations et évaluation

La différence majeure avec la sensibilisation aux Premiers Secours Canin et Félin, outre les mises en situation, est constituée par le temps beaucoup plus conséquent octroyé à l'apprentissage des gestes.

Evaluation des stagiaires

Elle est réalisée par un QCM et des exercices de mise en pratique des différentes techniques apprises lors de la formation. Chacune des techniques est évaluée lors de la formation. Les critères d'évaluation utilisés pour ce stage sont formatifs à visée certificative.

Qualification délivrée

Un certificat de compétence aux premiers secours canin et félin.

Prix

160 € (TVA non applicable art.261-4-4° du CGI) / personne. Pour les écoles, les centres de formations, les clubs et les associations, nous contacter afin d'établir une convention. Un livret de stage est offert à chaque stagiaire.

